

Mépris pour l'art

« Arrivé au Luxembourg en 2019, Alborz n'a eu de cesse de mettre ses talents et son esprit au service de la communauté luxembourgeoise », s'exprime le collectif d'écrivains Le Gueuloir dans une lettre de soutien à

l'artiste iranien Alborz Teymoorzadeh dont le titre de séjour vient à expiration. Né en Iran en 1987, il est diplômé du master en architecture à l'Université du Luxembourg, où il dit avoir trouvé « myself and my home through my thesis ». Il est très actif sur la scène culturelle en général et eschoise en particulier. Son travail allie avec brio sa formation d'architecte à une grande connaissance de la photographie et des arts graphiques comme on a pu le voir dans la page *Land Art* qu'il a réalisée en 2022.

Sa demande d'un titre de séjour en tant que travailleur indépendant a été refusée par le ministère des Affaires

intérieures de Léon Gloden (CSV). La commission consultative a estimé que les créations artistiques de Teymoorzadeh n'apportent « pas de véritable plus-value en termes d'intérêts économiques pour le Luxembourg, ne servent pas réellement les intérêts du pays et ne peuvent pas être considérées comme une intégration dans le contexte économique national ou local ».

Plusieurs institutions, comme Esch capitale culturelle, Rotondes, ou Neimënster ont manifesté leur soutien à Alborz Teymoorzadeh. La Kulturfabrik a même proposé de l'embaucher à

temps partiel pour lui permettre de faire appel de la décision administrative. Sans succès : L'artiste est obligé de quitter le territoire le 6 octobre prochain.

Face au *Land*, Alborz Teymoorzadeh souligne que le précarité administrative et l'incertitude qui prévaut lors des renouvellements de titres de séjour, touchent beaucoup de personnes, dont la plupart ne disposent pas de réseaux de soutien. Plus largement, il considère qu'en ignorant l'avis d'importants centres culturels du pays, le ministère des Affaires intérieures méprise la culture et les artistes. Répondant à notre sollicitation, le ministère de la Culture

d'Eric Thill (DP) précise ne pas avoir été saisi du dossier. « Cependant, nous sommes au courant de la situation de Monsieur Teymoorzadeh et nous suivons l'évolution du dossier. » LAL/ FC

land

04/10/2024
page 19